



La Fédération des DDEN, sentinelle de l'École depuis 120 ans

Héritiers d'une mission républicaine

Héritiers d'une filiation de militants de l'École de la République depuis la loi Guizot (juin 1833), les DDEN, regroupés en Fédération Nationale en 1906, bénévoles engagés, continuent leur mission reconnue et définie dans le Code de l'Éducation : veiller sur l'école publique laïque républicaine et son devenir.

Nous sommes celles et ceux qui rappellent que la laïcité est un principe constitutionnel, garant de l'égalité et de la liberté de conscience pour les enfants et tous les citoyens.

Depuis plusieurs années, nous constatons une dégradation progressive du service public d'éducation : diminution démographique des élèves qui génère des fermetures de classes ou d'écoles, réduction des moyens humains mis à disposition, difficultés de remplacement d'enseignants, insuffisance d'accompagnement des élèves à besoins particuliers...

Le financement public accordé, non pas selon la loi aux établissements sous contrat, mais à l'enseignement catholique ainsi que la faiblesse des complicités institutionnelles de la part des ministres successifs pourraient nous décourager : cependant, nous faisons preuve de constance.

Adhérents d'une Fédération structurée, présente dans tous les départements, cette union est notre force : c'est ce qui nous permet d'assurer, au nom de l'État, notre mission.

Les DDEN, acteurs de liens au sein de la communauté éducative

Notre rôle de médiation, de coordination et d'animation pour l'ensemble des acteurs de l'École publique et laïque (enseignants, représentants des parents d'élèves, élus et services scolaires des collectivités territoriales, associations partenaires de l'école) vise l'amélioration des conditions d'accueil, de salubrité et de sécurité.

Nous créons du lien, apaisons les tensions, favorisons le dialogue entre tous les membres de la communauté éducative, toujours dans l'intérêt de l'enfant, pour l'égalité en éducation et la laïcité.

Les DDEN, engagés pour défendre une École qui institue des citoyens

Nous défendons une certaine idée de l'école : un projet collectif et non individualisé ; une école qui ne se réduit pas à la préparation d'une insertion économique ou à la satisfaction de demandes individuelles et prosélytes.

Nous refusons toute logique purement consumériste : l'école n'est pas et ne peut pas devenir un service marchand. L'élève n'est pas un consommateur de savoirs mais un futur citoyen en devenir.

Nous affirmons que la vocation première de l'École de la République est de permettre à chaque élève de trouver sa place, de développer ses capacités, de construire son esprit critique et de devenir un citoyen autonome, libre et responsable.

L'École doit rester le lieu où se transmettent les valeurs et les principes républicains : nous sommes les artisans d'une École qui porte la République en son cœur.

Pour une indispensable reconnaissance institutionnelle

Nous œuvrons pour garantir à chaque enfant un cadre sécurisé, un environnement propice aux apprentissages et à l'émancipation.

Pour intensifier notre action, plusieurs conditions apparaissent nécessaires :

- affermir la reconnaissance institutionnelle de notre mission indépendante et de médiation ;
- favoriser le renouvellement et le recrutement en améliorant la communication ;
- développer la formation permettant d'appréhender les nouveaux enjeux éducatifs, sociaux et environnementaux ;
- encourager notre présence dans les débats relatifs à l'inclusion, la citoyenneté, la lutte contre les inégalités... ;
- promouvoir la coopération entre l'école, les familles, les collectivités territoriales, les acteurs associatifs et les responsables institutionnels locaux et nationaux ;
- préserver l'indépendance et le bénévolat qui fondent notre crédibilité et la légitimité de notre engagement.

Face à la montée des inégalités, à la fragmentation sociale, à la marchandisation des savoirs, à la tentation de l'entre-soi communautaire, nous réaffirmons notre engagement pour une École publique qui accueille tous les enfants, sans exception et sans discrimination ni sélection sociale.

Fidèles au Serment de Vincennes, nous revendiquons toujours et encore plus que les fonds publics soient clairement réservés à l'École publique, seule garante de l'accueil de tous les enfants sans distinction.

Nous, DDEN, appelons l'ensemble des responsables publics à engager un véritable plan national de reconstruction de l'École publique laïque et républicaine au service de tous les enfants : c'est un choix de société et un investissement pour l'avenir de la Nation.

Notre fonction institutionnelle doit être encore plus préservée et élargie dans le Code de l'éducation, dans ce contexte ambiant d'individualisation du rapport à l'École publique, seule garante du « Faire République pour faire Société ».

Motion « La Fédération des DDEN, sentinelle de l'École depuis 120 ans »

Congrès national Fédération des DDEN 30 septembre 2026